

ATTESTATION D'ETUDE

Je soussigné : Claude Pascal VIOLLET
Agissant en qualité de géologue géotechnicien
Pour le compte de **SAS MGM**, maître d'ouvrage.

AVIS FAVORABLE

Toute modification doit faire l'objet d'une autorisation.
Document annexé à mon Arrêté du Permis
de Construire n° **PC07401419C0004** du
27/03/2019

Représentant le Bureau d'Études qualifié en :

- Etudes trajectographiques,
- Etudes géotechniques et hydrogéologiques,
- Etudes de gestion des eaux pluviales,
- Etude de stabilité spécifiant les techniques de stabilisation du terrassement et de son environnement.

Raison sociale : SARL GEO-ARVE

Adresse : 27, rue de Messy
74300 CLUSES

Téléphone : 04 50 96 07 54 **Fax :** 04 50 89 32 19

Dans le cadre du dossier de demande de permis de construire au nom de **SAS MGM**, pour le projet de construction d'une maison individuelle au GRAND BORNAND (74).

Références parcelle(s) : 4746 – Section B
Place des Aravis
74300 ARACHES LA FRASSE

Certifie avoir produit le rapport d'étude **géotechnique et hydrogéologique** n°10356G/2016 en date du 10/03/2017.

Considérant la particularité du site, cette mission a eu pour but de vérifier si la construction projetée est adaptée au contexte géologique, qu'elle n'aggrave pas les risques, et enfin de vérifier l'absence de risque induit par le projet sur les tiers.

Les résultats de mes investigations me permettent d'attester, sous couvert du strict respect des préconisations émises dans le rapport d'étude préalablement cité, (cocher les cases) :

- que le projet est adapté au contexte géologique
- que le projet n'aggrave pas les risques
- que le projet ne provoque pas de nouveaux risques

Fait pour valoir ce que de droit, à Cluses, le 10/03/2017

GEO-ARVE CLUSES
27, rue de Messy - 74300 CLUSES
Tél. 04 50 96 07 54 - Fax 04 50 89 32 19

MAIRIE D'ARACHES LA FRASSE
08 MARS 2019
COURRIER ARRIVEE